
Valérie SIX
Députée du Nord

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des solidarités et de la santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS SP 07

Croix, le 29 juin 2020

Réf : VS/rt

Monsieur le Ministre,

Je me permets de solliciter votre attention concernant les enjeux démographiques de la spécialité de gynécologie médicale.

La gynécologie médicale, spécialité réouverte depuis 2003 grâce à une forte mobilisation des professionnels de santé, concerne la prévention et le suivi des maladies survenant à chaque étape décisive de la vie génitale féminine. L'effectif total des gynécologues s'élève en France à moins de 1000 praticiens pour 30 millions de femmes en âge de consulter, soit un ratio d'un ou une pour 30 000. De plus, dans plusieurs départements de métropole et d'outre-mer, il n'y a aucun gynécologue médical, ce qui engendre de fortes inégalités territoriales dans l'accès aux soins.

Ainsi, alors que les épreuves nationales classantes se dérouleront dans quelques jours, le nombre de postes ouverts dans cette spécialité à la rentrée 2020 sera d'une importance majeure pour la santé des femmes. Même si ce chiffre augmente peu à peu depuis quelques années, 82 en 2019, il est loin d'être suffisant face aux 130 postes d'internes ouverts chaque année avant 1987 et au nombre important de professionnels partant à la retraite sans être remplacés.

C'est pourquoi, afin de répondre à cet enjeu de santé publique, je soutiens les demandes exprimées par le Comité de Défense de la Gynécologie Médicale et vous remercie de bien vouloir être particulièrement vigilant à la répartition des postes pour cette spécialité.

Vous remerciant de l'attention que vous pourrez porter à ces demandes et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Valérie SIX

